

Animation & Education

Cet article est issu du Site Internet d'A&E : <http://animeduc.occe.coop>
Pour vous y rendre cliquez-ici



Dossier : Éducation partagée | « Réaffirmer l'unicité de l'individu et la nécessité d'une éducation globale »

Paru en page(s) : 16-17
dans le No 269 d'A&E

Éducation partagée « Réaffirmer l'unicité de l'individu et la nécessité d'une éducation globale »

Dans un article intitulé « L'éducation partagée, quelques repères », Sébastien Pesce, professeur de sciences de l'éducation à l'université d'Orléans - ESPE Centre-Val de Loire, définit les objectifs et enjeux de l'éducation partagée. Mais face aux besoins des enfants et des jeunes, quelles solutions peut proposer cette éducation partagée ?

Animation & Education : Face au défi de l'École de s'adapter à une société en perpétuelle mutation, semble émerger, de plus en plus, l'idée de développer l'éducation partagée. Avez-vous ce sentiment ?

Sébastien Pesce : On peut difficilement dire que l'idéal d'éducation partagée se renforce aujourd'hui. Le partage de l'éducation a été une réalité assez répandue (même si on n'utilisait pas l'expression) quand un ensemble d'acteurs, pour simplifier du côté de l'Éducation nationale et de l'éducation populaire, considéraient qu'ils contribuaient à une même mission éducative. On perçoit ce phénomène à divers niveaux de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1970 ou 1980 : dans la manière dont émergent les loisirs collectifs d'enfants, par exemple à Paris, fin XIX^e et début XX^e ; dans les ponts entre mouvements d'éducation populaire et acteurs de l'enseignement (on peut citer les détachements d'enseignants dans les associations d'éducation populaire) ; dans un corpus commun de lectures et de réflexions que partageaient acteurs de l'école et de l'animation socioculturelle. Paradoxalement, c'est quand le divorce est consommé entre éducation populaire et Éducation nationale



Sébastien Pesce

professeur de sciences de l'éducation à
l'université d'Orléans
ESPE Centre-Val de Loire

qu'on se met à vraiment en parler, peut-être pour sauver une éducation partagée en train de s'étioler. Cette revendication, dans les années 1980, vise aussi à répondre à une demande des familles d'avoir une place plus importante dans l'école.

Pour le reste, chaque époque a le sentiment de vivre des mutations sans précédent... Mais ce n'est pas nécessairement la raison pour laquelle on a besoin d'une éducation partagée. C'est plutôt pour soigner une éducation qui, à force de sur-spécialisation des acteurs, de sur-technicisation de l'action pédagogique et d'hyper-cloisonnement des espaces éducatifs, est de moins en moins capable de répondre à une exigence qui est tout sauf nouvelle : reconnaître l'unicité de l'enfant et

pour cela développer une prise en charge éducative globale. C'est principalement ce principe que l'éducation partagée permet de défendre.

A&E : Ces mutations que vous évoquez, notamment économiques, impactent fortement les objectifs et missions de l'École mais aussi le métier d'enseignant et les attentes vis-à-vis des élèves. Quelles solutions offre l'éducation partagée ?

S.P. : Encore une fois, je ne pense pas que le partage de la responsabilité éducative soit là pour répondre à des enjeux nouveaux : la société se transforme en permanence et l'éducation populaire, précisément, se définit comme ce qui va ajuster son action à chaque époque, pour prendre en charge les problèmes que le reste de la société ignore. L'éducation partagée, de mon point de vue, ne cherche pas à régler des problèmes nouveaux. Au contraire, il s'agit de prendre en compte des besoins ancestraux, des invariants anthropologiques que l'école a peu à peu oublié, et qui concernent la manière dont l'entreprise éducative rend possible des processus d'humanisation et de subjectivation. L'éducation partagée vise à répondre aux insuffisances de l'école. Là où l'école française opère pour l'essentiel comme une machine d'assujettissement, il s'agit de mobiliser les acteurs qui disposent des principes, des valeurs, des outils qui permettent la reconnaissance de l'enfant comme sujet.

L'enjeu majeur est de penser cette éducation partagée en sortant du modèle scolaro-centré, c'est-à-dire de l'idée que c'est l'école qui définit les objectifs, et qui va chercher les ressources ou les acteurs sur le territoire pour les mettre au service de son projet. Le partage de la respon-

La coopération intermétiers à l'école

sabilité éducative suppose de réduire le pouvoir de l'école sur la question éducative, et de la partager avec les acteurs. C'est ce qui est inquiétant avec le plan mercredi, dans lequel le ministère de l'Éducation nationale se propose d'accompagner les acteurs des loisirs, et reprend de fait le contrôle sur l'offre d'activités. Dans le même mouvement, ce plan revient à un écueil classique dans les tentatives de développer l'éducation partagée : la survalorisation de l'activité, au détriment d'une réflexion plus globale sur la manière dont les différentes formes de prise en charge de l'enfant s'articulent et se structurent : formes de l'activité, rythmes, grands équilibres entre les divers temps et espaces éducatifs, aménagement de la ville, du quartier ou du village, modalités de concertation entre acteurs de l'éducation, etc. Ce qui fonde l'éducation partagée, c'est cette capacité délibérative des adultes, et ce partage de la responsabilité et du pouvoir, et ce sont pourtant les dimensions qui sont aujourd'hui les plus ignorées : les lacunes, en termes de concertation, sont d'ailleurs régulièrement analysées par les acteurs de terrain, les

chercheurs⁽¹⁾, et une plus grande coordination est visée par certains textes officiels (par exemple la circulaire du 22 novembre 2000 sur les contrats éducatifs locaux ou l'instruction du 29 octobre 2003 sur les politiques éducatives locales).

A&E : C'est ce travail de structuration et de concertation que doit favoriser l'éducation partagée ?

S.P. : En effet, l'éducation partagée doit permettre de rassembler les compétences et de les mettre en cohérence, pour poursuivre un vieil idéal : former des citoyens, en mobilisant des dispositifs originaux et des méthodes innovantes. L'objectif le plus évident d'une éducation partagée est la recherche de la cohérence éducative. Il s'agit d'abord de rassembler les acteurs (parents, enseignants, acteurs sociaux) autour d'une table pour qu'ils débattent des situations éducatives dont ils ont la charge. Concrètement, ce travail permet de s'échanger des « tuyaux », de s'orienter les uns les autres vers des services utiles (services sociaux, services municipaux), d'utiliser au mieux les ressources locales... Dans un second temps, ces échanges

favorisent la cohérence des interventions éducatives. En confrontant leurs pratiques et leurs difficultés, les acteurs éducatifs mutualisent également les principes selon lesquels ils interviennent, comparent leurs discours, leurs méthodes. L'enjeu est d'offrir aux enfants et aux jeunes un discours plutôt que des discours – éventuellement en contradiction, et compliquant pour les enfants la réception des interventions des adultes.

D'autres objectifs sont tout aussi essentiels. Partager l'éducation vise à changer le regard des adultes sur les jeunes et réciproquement, à donner un visage aux institutions, à favoriser une inscription sociale et symbolique des enfants et des jeunes dans la cité et à multiplier les terrains de réussite, c'est-à-dire les espaces dans lesquels les enfants ou les adolescents peuvent exceller, être reconnus.

Tout cela est évident dans des modèles de développement communautaire dans d'autres espaces géographiques, au Brésil ou dans certaines provinces canadiennes, mais pas du tout en France. Comme l'analysaient deux collègues, Maubant et Leclerc, il y a quelques années, l'éducation partagée laissait espérer un passage de « *L'État-nation, maître d'œuvre et maître d'ouvrage de l'acte éducatif, [à] une réappropriation locale de l'éducation* ». Mais il semble que ce projet soit déjà à bout de souffle, avec un ministère de l'Éducation nationale qui espère bien reprendre une place surplombante et nous imposer la perspective de ses experts, via un retour à une conception jacobine de l'éducation.

Propos recueillis par Marie-France Rachédi

The screenshot shows the CANOPÉ website interface. At the top, the logo 'CANOPÉ' is displayed next to the text 'Le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques'. Below the logo, there are navigation icons for 'MON ATELIER', 'MON COMPTE', 'MES LISTES', and 'MON PROFIL'. The main content area features a breadcrumb trail: 'Accueil > École, territoires et partenariats > Partenariats > Du cœur de métier à la « culture commune »'. The title of the page is 'ÉCOLE, TERRITOIRES ET PARTENARIATS'. A sidebar on the left contains a menu with 'INTRODUCTION', 'ÉCOLE', 'TERRITOIRES', and 'PARTENARIATS'. The main text area is titled 'DU CŒUR DE MÉTIER À LA « CULTURE COMMUNE »' and contains the beginning of an article by Sébastien Pesce. Below the text, there is a video player with a play button and a progress bar.

Retrouvez sur le site de CANOPÉ un entretien avec Sébastien Pesce sur la question de l'« identité professionnelle » dans le hors-série du n°16 de la revue *Diversité* : [https://www.reseau-canope.fr/ecole-territoires-et-partenariats/rubrique "partenariats", Du cœur de métier à la « culture commune »](https://www.reseau-canope.fr/ecole-territoires-et-partenariats/rubrique%20partenariats).

1. Voir par exemple les publications de Bernard Bier ou Véronique Laforêts sur le sujet